

APPENDIX.

From "Description géographique et historique des costes de l'Amérique Septentrionale" (Par Nicolas Denys, Paris 1672.)

L'Entrée de la riviere saint Jean, est de dangereux abord, rangeant la terre des deux côtez; le meilleur endroit est du côté de Stribord ou main droite, sans trop approcher la terre: cette entrée est étroite, à cause d'une petite Isle qui est à Basbord, ou costé gauche, laquelle passée, la riviere est bien plus large: du mesme côté de l'Isle, il y a de grands marais ou prairies qui sont couvertes de plaine mer, le rivage est sable vaseux, qui fait une pointe, laquelle passée, il y a une ansee qui entre dans lesdits marais, dont l'entrée est étroite, ou feu Monsieur de la Tour avoit fait faire une écluse, où l'on peschoit un grand nombre de ces Gasparots que l'on faisoit saller pour l'Hyver, il s'y en peschoit quelques-fois une si grande quantité que l'on étoit obligé de rompre l'écluse, & de les jeter à la mer, autrement ils auroient empuanté l'écluse, qui en auroit esté perdue, on y trouvoit aussi quelques-fois des Saulmons, des Alozes, & du Bar, qui est le maigre de la Rochelle, qui servoit tous les Printemps d'une grande manne pour ceux du pays.

Un peu plus avant, au delà de ladite écluse, il y a une petite butte, où d'Annay fit bâtir son Fort que je n'ay pas trouvé bien placé à mon avis, pour estre commandé d'une Isle qui est tout proche plus élevée, & derriere laquelle tous Navires se peuvent mettre à couvert du Fort, dans lequel il n'y a que de l'eau de puits, qui n'est pas bien bonne non plus que celle qui est hors du Fort: Il auroit esté à mon avis mieux placé derriere l'Isle où mouillent les Vaisseaux, & où il auroit esté plus élevé, & par consequent point commandé d'autres endroits voisins, & auroit eu de bonne eau, comme dans celuy que fit bastir ledit feu sieur de la Tour, lequel fut ruiné par d'Annay après s'en estre rendu le maistre assez injustement, n'y ayant aucun droit, ce qu'il auroit eu bien de la peine à executer s'il n'eust esté adverty de l'absence dudit sieur de la Tour, qui avoit mené avec luy une partie de son monde, & n'avoit laissé que sa femme avec le reste des siens à la garde du Fort; laquelle après avoir soutenu pendant trois jours & trois nuits toutes les attaques de d'Annay, & l'avoit obligé de s'éloigner de la portée de ses canons, fust enfin obligée de ceder le quatrième jour qui étoit le jour de Pasques, ayant esté trahie par un Suisse qui étoit en garde ce jour-là, pendans qu'elle faisoit reposer ses gens, esperant quelques relâches. Le Suisse se laissa corrompre par les gens de d'Annay, & souffrit qu'ils montassent à l'assaut, qui fut encore soutenu quelque temps par la Commandante à la teste de son monde, qui ne se rendit qu'à l'extrémité, & sous condition que ledit d'Annay donneroit quartier à tous, ce qu'il n'excuta pas, car s'étant rendu maistre de la place, il les fit mettre tous en prison avec la Commandante, ensuite de l'avis de son conseil, les fit pendre, à la reserve d'un seul qui eut la vie sauve à la charge qu'il en feroit l'exécution, & la Commandante les assista à la potence la corde au col comme auroit esté le plus grand scelerat. Voila le tiltre dont le Borgne s'est servy pour pretendre comme Creancier dudit sieur d'Annay la propriété de la riviere saint Jean.